Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages

"Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages" est un programme d'accompagnement des communes qui ne veulent plus à terme utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

Ce programme a été crée en 2005 par l'Association de Protection de la Nature et de l'Envrionnement : Loiret Nature Environnement.

La France est le 3ème consommateur mondial de pesticides et le 1er consommateur européen (80 000 tonnes en 2008).

On sait qu'un seul gramme de substance active suffit à rendre impropre à la consommation humaine 10 millions de litres d'eau !

En région Centre, comme partout en France, les pesticides contaminent les cours d’eau (rivières et nappes souterraine) et les sols.

Les pesticides utilisés en milieu urbain pour l’entretien de la voirie et des espaces verts contribuent grandement à la pollution de notre environnement et menacent notre santé. Ils ne représentent que 5% de la quantité des pesticides utilisés en France, mais ont une dispersion bien plus importante dans notre environnement. En effet, ils sont le plus

souvent appliqués sur des surfaces imperméables et emportés par les premières pluies vers le milieu naturel.

Des solutions alternatives et réalistes existent, comme le paillage, le désherbage sans produits chimiques, la protection biologique... Mais, à moins de multiplier les effectifs des services techniques ou à moins de faire participer les habitants eux-mêmes au désherbage de leur commune, il faudra nécessairement être plus tolérant envers les herbes spontanées pour parvenir à ne plus utiliser de pesticides.

Ainsi, dans le Cher, NATURE 18 prend le relais de l'opération "Zéro pesticide dans nos villes et villages", action menée dans le Loiret par Loiret Nature Environnement.

Cette action devient régionale car elle relayée en Région Centre par les autres associations de Protection de la Nature et de l’Environnement fédérées à Nature Centre.

Comment ?

Une commune qui s'engage officiellement sur la voie du zéro pesticide en signant la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » peut ainsi bénéficier :

• d'une aide sur le volet technique par la FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la région Centre) :

- <!--[endif]-->formation des agents communaux aux techniques alternatives aux pesticides (mulching, plantes couvre-sol, etc.), aux dangers des pesticides et à la réglementation en vigueur,

<!--[if !supportLists]-->- <!--[endif]-->diagnostic des pratiques phytosanitaires et élaboration d'un plan de réduction des pesticides,

<!--[if !supportLists]-->- <!--[endif]-->suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi par la commune pour expérimenter les alternatives aux pesticides ; conseils et propositions en fonction des problèmes rencontrés.

• d’un accompagnement par NATURE 18 sur le volet communication-sensibilisation, pour faire comprendre et valoriser la démarche de la commune auprès de ses habitants (grand public et scolaires). Il s'agit notamment d'améliorer l'acceptation des herbes spontanées qui ont inévitablement une plus grande place dans une commune qui s’engage dans cette opération :

- des animations avec les scolaires et le grand public,

- des sorties grand public à la découverte des herbes folles,

- des conférences,

- des interventions en comité de quartier et lors des manifestations locales,

- des articles pour le bulletin municipal,

- la mise à disposition d'outils de communication spécifiquement élaborés ou acquis pour l'opération " zéro pesticide " (expositions, brochures).

Présentation vidéo d'"Objectif Zéro Pesticides dans nos villes et villages"

Les partenaires financiers pour cette action sont :